

992 Holding
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 80 300 Euros
Siège social : 26 Rue des Frères Martin
76570 PAVILLY
Société en cours de constitution

NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné,

Monsieur Anthony COURTOIS, né le 4 novembre 1999 à AVIGNON (84), de nationalité française, demeurant au 26 Rue des Frères Martin, 76570 PAVILLY,

a décidé de désigner le Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite Société.

I - NOMINATION

Le soussigné désigne en qualité de **Président** de la Société :

Monsieur Anthony COURTOIS, né le 4 novembre 1999 à AVIGNON (84), de nationalité française, demeurant au 26 Rue des Frères Martin, 76570 PAVILLY,

et ce, pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Anthony COURTOIS déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS

Le Président exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, et dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

III - REMUNERATION

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée ultérieurement.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

IV - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé soussigné donne tous pouvoirs au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi pour parvenir à l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

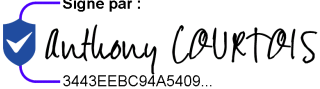
Fait à PAVILLY

Le 18 décembre 2025

Acte signé électroniquement via DocuSign

Anthony COURTOIS

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Signé par :

3443EEBC94A5409...